

Test de Lecture

Au moment où déjà se profile la prochaine session annuelle du *Test de Lecture mensuel Prescrire* (a), il est utile de rappeler à quel point participer au Test peut avoir une incidence bénéfique sur la pratique professionnelle.

Actualiser ses connaissances

La lecture de *Prescrire* numéro après numéro est une démarche de perfectionnement des connaissances au long cours. Le *Test de Lecture* permet de vérifier, après la lecture d'un numéro de *Prescrire*, qu'on a bien repéré les informations importantes. La nature du Test incite à relire le numéro avant de répondre aux questions, ou à s'y reporter en cas de doute.

Mieux mémoriser les informations utiles à la pratique

Parce qu'il conduit à une démarche de lecture active, le *Test de Lecture* permet une meilleure mémorisation des informations utiles publiées dans les numéros de *Prescrire*. L'efficacité du *Test de Lecture mensuel Prescrire*, en termes de mémorisation et d'amélioration des pratiques, a d'ailleurs été évaluée (b)(1,2).

Fonder les soins sur du solide

À propos des traitements, et particulièrement des médicaments, de leurs niveaux d'efficacité et de leurs risques, les informations généralement disponibles sont disparates, et d'un niveau de qualité incertain. Les participants au *Test de Lecture mensuel Prescrire* pratiquent, en un temps raisonnable, une lecture attentive, régulière et approfondie des numéros de *Prescrire*. Ce faisant, ils s'imprègnent davantage des analyses documentaires fiables, protégées des conflits d'intérêts, fondées sur l'évaluation des données cliniques pertinentes pour l'intérêt des patients.

L'objectif, bien sûr, est d'améliorer les conseils et les soins aux patients.

Être mieux reconnu

À l'issue de chaque session annuelle, les participants au *Test de Lecture mensuel Prescrire* qui ont répondu aux 11 questionnaires dans les délais impartis en atteignant le but fixé par l'équipe pédagogique (obtenir au moins 176 points sur les 220 possibles), se voient remettre par l'Association Mieux Prescrire, pour une année, le diplôme de "Lecteur Émérite de *Prescrire*".

Une attestation *Prescrire* de formation est remise à chaque Lecteur Émérite. Jointe au diplôme millésimé, cette attestation est accompagnée d'un macaron millésimé "Lecteur Émérite de *Prescrire*". La liste des "Lecteurs Émérites de *Prescrire*" est accessible au public. Elle est publiée chaque année sur le site www.prescrire.org pendant un an, et elle est aussi publiée dans un supplément imprimé joint au numéro de janvier.

Le Test de Lecture mensuel Prescrire : un effort régulier, librement consenti. Utile pour soi, et précieux pour les patients !

©Prescrire

.....
a- La session 2013-2014 débutera avec la lecture du n° 359 de *Prescrire* (septembre 2013).

b- Dans une enquête réalisée en 2011, près de 1 300 participants au *Test de Lecture mensuel Prescrire* ont confirmé l'impact bénéfique de leur participation au Test sur la qualité des soins qu'ils assurent au quotidien. Résultats de l'enquête d'évaluation 2011 du *Test de Lecture mensuel Prescrire* (consultable sur le portail des Formations *Prescrire*, à l'adresse <http://formations.prescrire.org>).

.....
1- Broclain D et coll. "Quasi-experimental study on the effectiveness of the readers' test in the medical journal *La revue Prescrire*" *The Journal of Continuing Education in the Health Professions* 1998 ; 18 : 47-57. Disponible, y compris en français, sur <http://formations.prescrire.org>.

2- Ung JL "Les tests de lecture dans la formation continue des médecins" Thèse médecine, Paris VII, 2004 : 166 pages. Disponible sur <http://formations.prescrire.org>.